

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

11 N° de publication : 2 956 062

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

21 N° d'enregistrement national : 10 00547

51 Int Cl⁸ : B 42 D 1/00 (2006.01), B 42 D 1/06

12

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

22 Date de dépôt : 10.02.10.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 12.08.11 Bulletin 11/32.

56 Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la
procédure de rapport de recherche.

60 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71 Demandeur(s) : LONVERT CHRISTELLE — FR.

72 Inventeur(s) : LONVERT CHRISTELLE.

73 Titulaire(s) : LONVERT CHRISTELLE.

74 Mandataire(s) : LONVERT CHRISTELLE.

54 LIVRET MODULABLE A COUVERTURE RIGIDE PRE-DECOUPEE HORIZONTALEMENT PAR PERFORATIONS
POINTILLEES-SECABLE EN DEUX, ACCUEILLANT DEUX LIVRETS RELIES PAR VIS LAITON SUR LA
RELIURE.

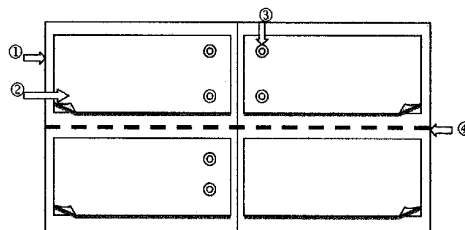
57 L'invention concerne un dispositif permettant de trans-
former, sans dommage pour l'objet, un livret unique en deux
livrets distincts.

Ce dispositif est composé d'un pointillé perforé horizon-
tal sur une couverture rigide de face et de dos ainsi que sur
la tranche.

Le contenu de l'album est constitué de feuillets formants
deux livrets de même dimension assemblés à la reliure par
visserie.

Après torsion, la rupture se produit et chaque demi-livret
devient autonome.

Ce dispositif permet de conserver l'aspect à la fois uni-
que et multiple propre à la rédaction d'un livre pour naissan-
ces doubles, pouvant se séparer en deux.



FR 2 956 062 - A3



La présente invention porte sur un journal de naissances pour jumeaux et/ou jumelles comportant un volet de couverture avant et un volet de couverture arrière ① ainsi qu'une tranche, rigides, perforés dans le sens horizontal par des pointillés ④ afin d'obtenir deux livrets distincts permettant à l'utilisateur de relater l'histoire de la naissance pour chaque enfant de manière individuelle.

La lacune des albums dans le cas de naissances multiples est de ne détenir à l'achat qu'un livre unique ne pouvant, si l'utilisateur le désire, être séparé en deux exemplaires afin de pouvoir transmettre à chaque enfant son journal de naissance individuel.

La figure 1 représente le journal de naissance fermé. La figure 2 représente le journal de naissance ouvert. La figure 3 représente le journal de naissance dissocié en deux livrets distincts.

Le contenu du journal comporte des pages ②, imprimées recto/verso, avec un texte défini et des espaces blancs permettant à l'utilisateur d'insérer des écrits, d'y coller des photos et d'y conserver des souvenir divers (objets plats, mèches de cheveux, papiers etc...). Ces pages sont reliées à la couverture par vis laiton ③. On se retrouve donc avec un livre cartonné ①, prédécoupé par des pointillés dans le sens horizontal ④, accueillant à l'intérieur, deux livrets de naissance distincts Fig.2. Ce journal peut être conservé en entier (FIG.1) ou séparé en deux dans le sens horizontal (FIG.3).

Avec la technique de perforation par pointillés de toute la couverture avant et arrière ainsi que la tranche ④ du journal cartonné (d'au moins 1 mm d'épaisseur), dans le sens horizontal, ceci est rendu possible. Le journal peut être « cassé » en deux en exerçant une pression de chaque côté du livre (en haut et en bas). L'utilisateur, du fait de la rigidité de la couverture, peut également conserver le journal en entier, s'il le désire.

Les pointillés doivent être espacés de façon régulière, sur toute la longueur horizontale ④ de la couverture avant, arrière et tranche. La reliure s'effectue par 4 vis laiton ③. Les vis sont placées de manière à relier les deux livrets intérieurs (un en

30 haut et un en bas) permettant à ceux-ci une fois dissociés, que chacun se retrouve indépendant, relié par 2 vis (FIG.3).

35 Ce journal de naissances « 2 en 1 » est donc la solution au problème des naissances multiples rencontré par les utilisateurs qui désirent acheter un album de naissance seul où la naissance de chaque enfant est relatée de manière distincte tout en gardant une cohérence dans le récit entre les deux naissances et pouvant conserver le journal en entier et /ou le séparer en deux afin que chaque enfant détienne son propre album.

40 L'invention porte sur un livret sécable en deux sous-livrets symétriques de taille réduite, caractérisé en ce qu'il comporte deux couvertures rigides, face et dos, pourvues d'une perforation pointillée horizontale ainsi que sur la tranche. Un contenu composé de feuillets intérieurs découpés horizontalement au niveau des pointillés. La perforation pointillée horizontale, face, dos et tranche, constitue une zone d'articulation et de rupture par légère torsion du livret permettant ainsi de diviser le livret original en deux sous-livrets symétriques de taille réduite.

45 De plus, l'assemblage des demi-feuillets se fait par quatre vis sur la reliure du livret, soit : deux vis pour la partie supérieure et deux vis pour la partie inférieure. On obtient par la séparation d'un livret suivant la perforation pointillée deux sous-livrets symétriques, de taille réduite.

5

REVENDEICATIONS

1) Livret sécable en deux sous-livrets symétriques de taille réduite, caractérisé en ce qu'il comporte deux couvertures rigides, face et dos, pourvues d'une perforation pointillée horizontale ainsi que sur la tranche, un contenu composé de feuillets intérieurs découpés horizontalement au niveau des pointillés, la perforation pointillée horizontale, face, dos et tranche, constituant une zone d'articulation et de rupture par légère torsion du livret permettant ainsi de diviser le livret original en deux sous-livrets symétriques de taille réduite.

2) Livret suivant la revendication un, caractérisé en ce que l'assemblage des demi-feuillets se fait par quatre vis sur la reliure du livret, soit : deux vis pour la partie supérieure et deux vis pour la partie inférieure.

3) Sous-livret caractérisé en ce qu'il est obtenu par la séparation d'un livret selon la revendication 1 ou 2 suivant la perforation pointillée.

1/1

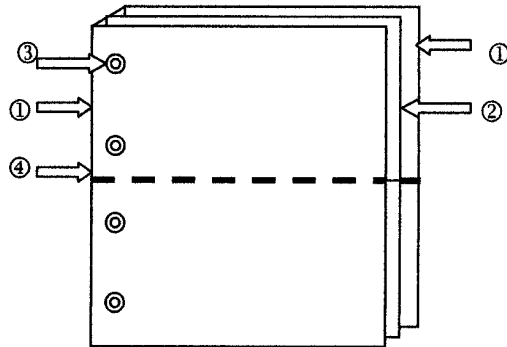


FIG.1

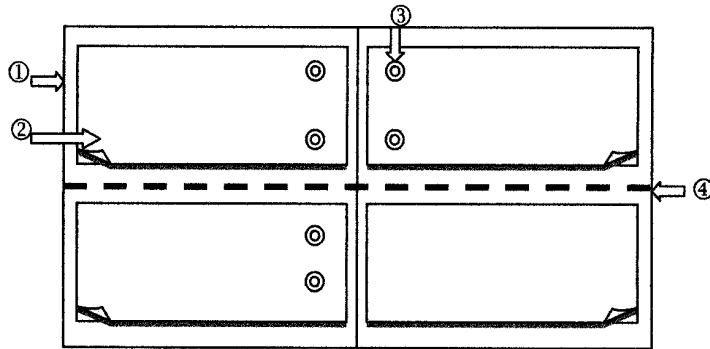


FIG.2

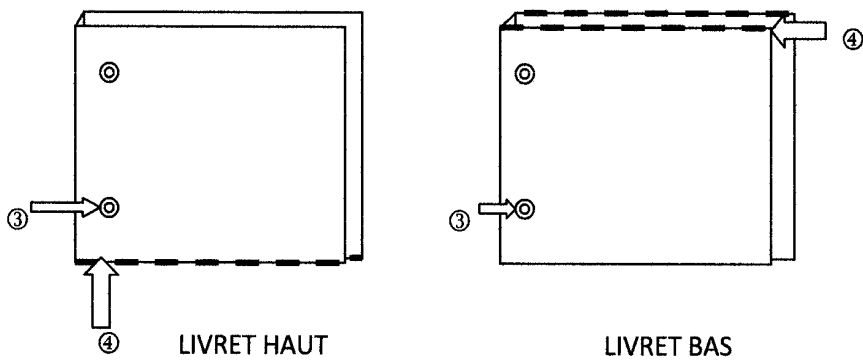


FIG.3